



Union Ornithologique de France

(Confédération Ornithologique Mondiale pour la France)



STANDARD

DE LA PERRUCHE

A BOUCHE D'OR

Conception et réalisation :

Commission des Juges Psittacidés U.O.F.

Nom scientifique : *Neophema chrysostoma*

Nom vernaculaire :

Français	:	Perruche à ailes bleues, Perruche Vénuste, Perruche à bouche d'or (CINFO – 2248)
Anglais	:	Blue-winged Parrot, Blue-banded Grass-Parrakeet,
Allemand	:	Feinsittich
Néerlandais	:	Blauwvleugelparkiet
Espagnol	:	Periquito Crisóstomo, Papagayo de Alas Azules
Italien	:	Pappagallo aliblu, Parrocchetto aliazurre

OPUSCULE GRATUIT A USAGE PEDAGOGIQUE

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation écrite préalable du Responsable de la
Commission des Juges Psittacidés de l'U.O.F.

Cette dernière se réserve le droit de modifier ce standard en fonction de l'évolution des élevages.

STANDARDS DISPONIBLES DES PSITTACIDES

1. Perruche Ondulée de Posture (*Melopsittacus undulatus*)
Par Pierre CHANNOY - Version V1.0 - 15/09/2012
2. Perruche Calopsitte (*Nymphicus hollandicus*)
Par Jean Marc FLEURIER - Version V3.0 - 20/09/2012
3. Perruche de Sparrman (*Cyanoramphus novaezelandiae novaezelandiae*)
Par Jean Marc FLEURIER - Version V1.0 - 01/11/2012
4. Inséparable rose gorge (*Agapornis roseicollis*)
Par Rémy DELANOUE - Version V2.0 - 01/11/2012
5. Cacatoès blancs et Cacatoès Rosalbins (*Cacatua ssp, Lophocrea, Eolophus*)
Par Olivier BAUCHET - Version V1.0 - 25/09/2012
6. Perruche à croupion rouge (*Psephotus haematonotus haematonotus*)
Par Nicolas KERGUEN - Version V1.0 - 01/04/2014
7. Conure de Molina (*Pyrrhura molinae ssp*)
Par Pierre CHANNOY - Version V1.0 - 01/10/2014
8. Toui Catherine (*Bolborhynchus lineola*)
Par Daniel HERGAT et Jean-Marc FLEURIER - Version V1.0 - 23/02/2015
9. Perruche Élégante (*Neophema elegans*)
Par Daniel HERGAT et Stéphane LAVERGNE - Version V2.0 - 01/06/2015

Photographie page de couverture : Jean Marc FLEURIER
Neophema chrysostoma - Phénotype sauvage - Sexe : Mâle - Age : adulte
Matériel Photo : Boitier Nikon D800 - Objectif : 105 mm f2,8 - Eclairage de studio

La Commission des Juges Psittacidés apporte un soin tout particulier à la conception et à la rédaction des standards dont elle a la charge. Tous les points traités sont concentrés sur un seul objectif : donner aux clubs et aux éleveurs une information précise et rigoureuse concourant à la qualité des oiseaux.

La Section Psittacidés espère avoir répondu à vos attentes de façon satisfaisante. Elle formule aussi l'espoir qu'il sera réservé un bon usage de ce standard. En vous remerciant pour votre confiance.

La Commission des Juges Psittacidés

Cet opuscule est gratuit et disponible par téléchargement uniquement sur le site de l'Union Ornithologique de France : www.ornithologies.fr.

Nos recommandations pour protéger la nature :

1. Imprimer cet opuscule uniquement si besoin est de travailler sur un support papier.
2. Imprimer en recto verso pour diminuer la consommation de papier.
3. Imprimer sur papier FSC .

Table des Matières

PRESENTATION.....	4
Taxonomie.....	4
Distribution géographique.....	4
Statut de l'espèce <i>in situ</i>	4
Statut de l'espèce <i>ex situ</i>	5
Réglementation internationale et française.....	5
Données physiologiques moyennes.....	5
LE MOT DU RESPONSABLE DE LA SECTION PSITTACIDES.....	6
PRESENTATION EN CONCOURS.....	7
IMAGE IDEALE DU STANDARD	8
Parties du Corps.....	10
Plumes.....	10
Standard de la Forme et de la Posture.....	11
Standard du Phénotype sauvage mâle	12
Standard du Phénotype sauvage femelle	13
PRINCIPAUX DEFAUTS.....	14
SANCTIONS DE QUELQUES DEFAUTS	15
FEUILLE DE JUGEMENT	15
COMMENTAIRES PEDAGOGIQUES	16
REFERENCES	19

Ce standard a été préparé par M. Stéphane LAVERGNE et M. Daniel HERGAT avec une supervision de la Section Psittacidés de la Commission des Juges U.O.F.

Remerciements :

La Commission des Juges Psittacidés remercie M. Henri LABARDANT, M. Xavier LIGNAC, M. Cédric PERIOU et Mrs Joël et Rémy REVARDEL pour leurs participations actives à l'élaboration de ce standard.

Présentation

Classe	Aves
Ordre	Psittaciformes
Famille	Psittacidae
Sous – famille	Psittacinae

Genre *Neophema*

Espèce *Neophema chrysostoma*
(Kuhl, 1820) – TSN 177589

Taxonomie

Cette espèce a été décrite et illustrée pour la première fois en 1820 par le célèbre naturaliste allemand Henri Kuhl, jeune prodige pressenti par ses pairs comme étant l'héritier de Linné, sous le prototype *Psittacus chrysostomus*. Dans les années qui suivirent, elle fut rebaptisée sous différents noms scientifiques *Neonanodes chrysostomus tasmanica*, *Euphema venusta*. En 1910, l'ornithologue australien Grégory Macalister Mathews proposa l'appellation *Neophema chrysostoma* qui, depuis, est restée inchangée.

Sous la plume de quelques auteurs, il est mentionné dans certaines œuvres littéraires l'existence d'une sous-espèce *Neophema chrysostoma cyanopterus*. Cependant, il est précisé que cette sous-espèce est identique à la sous-espèce nominale, expliquant ainsi le consensus actuel de toutes les autorités scientifiques de la classification qui ne reconnaît pas de sous-espèce.

Selon certaines autorités scientifiques, *Neophema chrysostoma* appartiendrait à un sous-genre de *Neophema* caractérisé par une proximité phénotypique d'espèces où la psittacine rouge est très peu présente, une couleur générale verte, un bandeau frontal bleu et des bords bleus des ailes. Dans ce sous-genre, nous retrouvons quatre espèces : *Neophema chrysostoma*, *Neophema elegans*, *Neophema petrophila* et *Neophema chrysogaster*. Le dimorphisme sexuel y est également très peu marqué et les juvéniles possèdent un plumage proche des parents.

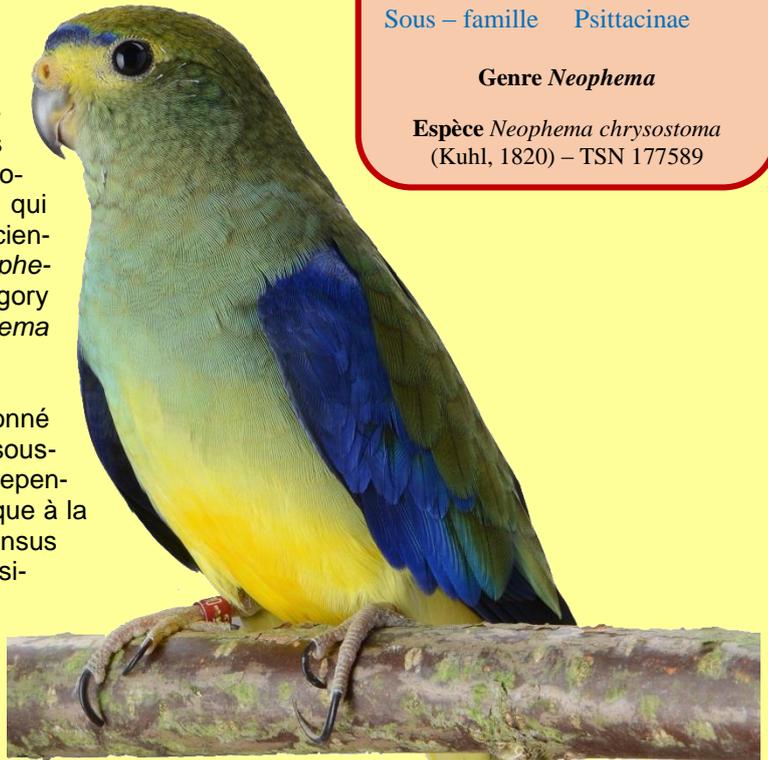


Photo Jean Marc FLEURIER

Distribution géographique

Neophema chrysostoma possède une particularité rare chez les Psittaciformes, particularité que l'on retrouve aussi chez *Neophema chrysogaster*. Elle est migratrice. Ainsi, elle occupe deux régions très différentes selon la saison d'été et la saison d'hiver. Pendant la saison de reproduction, elle migre vers la pointe sud de l'Australie, le long des zones côtières. Elle peut aussi traverser le détroit de Bass, large de 240 kms, pour rejoindre la Tasmanie. Pendant la saison de repos, elle se rencontre plus au nord dans les plaines ouvertes des provinces australiennes : Australie méridionale, Queensland, Nouvelle Galle du Sud et Sud Australien.



Cette espèce se rencontre en couple ou petits groupes. Elle est régulièrement observée en groupes plus importants et en compagnie des autres espèces de *Neophema*, ce qui la rend très difficile à identifier au milieu de populations mixtes.

Statut de l'espèce *in situ*

Dans son dernier rapport en date de 2012, l'I.U.C.N. ne considère pas cette espèce menacée. Il n'y a pas eu de comptage précis pour connaître l'évolution de la population sauvage. Cependant, son habitat est très important et son observation reste commune. En conséquence, selon les critères de classement de l'I.U.C.N., il n'y a pas lieu de rapprocher son statut de Vulnérable.

La population sauvage est jugée stable depuis 1997.

In situ selon



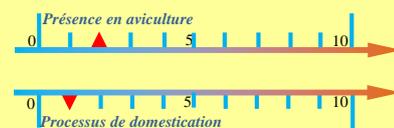
Least Concern

de l'espèce

Statut de l'espèce *ex situ*

Cette espèce est la moins populaire de toutes les Euphèmes élevées en captivité dans le monde, y compris en Australie. Les premières importations remontent aux années 1880 et quelques années plus tard, les premiers résultats d'élevage ont été enregistrés : 1879 chez Bigeau en France et 1886 chez Harres en Allemagne (Rosemary Low (1980) Parrots their care and breedings Blandford Press).

Ex situ selon



Bien que les premiers résultats de reproduction soient arrivés relativement vite, son élevage est toujours resté confidentiel. Pourtant, l'espèce est d'un naturel calme et peu fragile. Elle s'est montrée robuste après acclimatation. Elle n'est pas querelleuse et peu vive en volière commune, voire en petite colonie.

Ses effectifs en captivité ont légèrement progressés ces dernières grâce au travail sérieux de leurs propriétaires. Sa présence timide dans les concours progresse timidement. Cependant, elle n'est pas encore rangée avec les espèces domestiquées. De même, les quelques spécimens mutés signalés en Europe ou en Australie sont encore à ce jour très rares. Seule la mutation **B**leu, présente en Australie, serait bien fixée.

Son élevage n'est pas à recommander aux débutants mais plutôt à des éleveurs déjà confirmés car il semble que la formation d'un couple reproducteur soit le point le plus délicat à franchir. Donc, ne pas hésiter à réunir ensemble plusieurs jeunes avec un ou deux adultes en dehors de la période de reproduction pour les socialiser puis observer si des couples se forment.

Quant à l'élevage par lui-même, il ne présente pas plus de difficultés que celui de *Neophema elegans*. Les couples sont de bons parents.

Réglementation internationale et française

La Perruche à bouche d'or est inscrite à l'Annexe 2 de la Convention de Washington et à l'Annexe B pour la Communauté Européenne.

Elle ne figure pas sur la liste des espèces domestiques.



- Arrêté de Guyane : Sans Objet
- Arrêté du 11/08/2006 :



Photo Jean Marc FLEURIER

Données physiologiques moyennes

Taille¹¹ : 19 cm Poids¹ : 55 - 60 gr
Age maturité sexuelle : 12 mois
Dimorphisme sexuel : Oui
Limite d'âge reproductif : 7 – 8 ans
Longévité : 10 – 12 ans
Ponte : 4 – 7 œufs
Nidification : 2 fois / an – Max : 3 fois
Incubation : 18 jours
Sortie du nid : 4 semaines
Sevrage : 6 semaines
Régime alimentaire : Phytophage : granivore,
fruits et légumes

¹¹ : sujet *in situ*. JM Forshaw, 2010, Parrots of the World. Princeton University Press



Le mot du Responsable de la Section Psittacidés

Dès lors qu'une espèce animale est élevée en captivité de façon régulière, que les connaissances acquises et le savoir-faire des éleveurs ont maîtrisé leurs reproductions depuis plusieurs générations, ladite espèce est en voie de domestication. Bien souvent chez les oiseaux, cette domestication se confirme par l'apparition de mutations ou/et de races que l'aviculture sait aujourd'hui parfaitement fixer et maintenir.

Si l'objectif premier d'un éleveur est bien de réussir la reproduction de ses oiseaux, que ce soit dans leur couleur originelle (le phénotype sauvage) ou celle de mutations nouvelles (les phénotypes mutés), il existe un second objectif dont il ne faut pas négliger pour autant la portée : la qualité des sujets détenus en captivité.

Une absence de rigueur dans la sélection des oiseaux, notamment lorsqu'il s'agit de sujets mutés, conduit inévitablement à la non qualité. Et celle-ci pourrait à terme provoquer des dégâts importants sur les souches captives d'une espèce : chétivité, tares héréditaires, manque de vitalité...

C'est pourquoi sont nées des manifestations ornithologiques comme les concours d'oiseaux de cages et de volières, dits aussi oiseaux de compagnie. Ces événementiels ont comme mérite de réunir plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux classés selon leurs espèces et leurs mutations. Un juge, qui a suivi une formation spécifique avant de pouvoir exercer, apprécie les sujets en compétition selon des critères précis définis dans un standard.

Le standard est le fruit d'une longue étude de la part des juges psittacidés de l'U.O.F. et a comme but de décrire l'image virtuelle et idéale de la qualité d'une espèce d'oiseau dans toutes les mutations connues, pour autant que ces dernières soient bien consolidées en captivité et aient atteint un niveau qualitatif suffisant depuis plusieurs générations.

La publication d'un standard poursuit donc plusieurs buts : réfléchir sur un sujet idéal, faire évoluer cet idéal au fil de la progression des élevages, maintenir la qualité des souches captives, orienter les éleveurs dans la sélection de leurs sujets reproducteurs.

En France, la seule organisation reconnue pour publier des standards officiels est la Commission Nationale des Juges Psittacidés (Commission de l'U.O.F.), seul membre reconnu pour son pays par l'Organisation Mondiale des Juges (O.M.J.). Avec les membres de la Section, nous avons eu à cœur de vous présenter un nouveau standard et nous espérons que les éleveurs y trouveront des éléments de réponse qui les orienteront au quotidien dans leurs élevages et les concours.

La Commission des Juges Psittacidés

Jean BESCOND

Présentation en concours

Le standard est rédigé pour des oiseaux ayant atteint l'âge de deux ans. A cet âge, l'oiseau a abandonné totalement les traces des sujets juvéniles et a revêtu son plumage adulte. Egalement, ses qualités physiques : taille, type, dessin et couleur s'expriment pleinement.

Les Perruches à bouche d'or sont acceptées pendant trois ans en concours.

Les oiseaux présentés en concours doivent être bagués. Diamètre recommandé : **4,0** mm. Une seule bague, anodisée ou de couleur, est acceptée. Si un oiseau possède deux bagues ou plus, le juge a comme obligation de signaler cette anomalie non réglementaire aux organisateurs du concours.

Le modèle de cage de concours pour la Perruche à bouche d'or est :

Réf. COM	Réf UOF COM France	Dimensions en cms	Type	Façade	Nb barreaux en façade	Perchoirs	
						NB	DIAMETRE ECART
VI	K2	42 X 20 X 30	MPE	Chrome ou Noire	27	2	15/ 16 MM 15 CM

La cage de concours est peinte en noir. Son état physique doit être parfait sans élément saillant de nature à blesser l'oiseau. Elle doit être propre et ne pas disposer d'aucun signe de reconnaissance. Seule est acceptée une étiquette apposée sur le bas et l'avant de la cage reprenant l'identification minimale de l'oiseau exposé : (Modèle non contractuel) selon le document UOF « Liste des classes » **Edition 2015**.

N° Cage	Classe	Année	N° Bague
1028	K 04 -12 - 1	2015	041
Dénomination			
<i>Neophema chrysostoma</i> Phénotype sauvage [+] mâle			

Pour le concours, il est important de préparer ces oiseaux auparavant. A cet effet, l'éleveur habituera progressivement ces sujets de la petite volière à la cage avant le concours afin que ceux-ci ne soient pas désorientés et stressés devant le juge. Un oiseau adulte est plus calme et plus facile qu'un jeune à présenter. Les Perruches à bouche d'or qui ne sont pas habituées aux cages de concours restent en fond de cage ce qui ne permet pas aux juges de les apprécier pleinement dans ce cas.

Il est recommandé de déposer un lit de graines ou de sable fin très propre en fond de cage. Il faut aussi distribuer l'alimentation par des mangeoires prévues en fond de cages, sous la porte d'accès et de l'eau de boisson par des abreuvoirs extérieurs accrochés aux barreaux de la grille, en alignement avec le perchoir de gauche.

Comme nourriture, nous préconisons le mélange de graines suivant :

Alpiste : 37 %	Millet blanc : 22 %	Millet rouge : 3 %	Millet jaune : 19 %
Chanvre : 6 %	Niger : 5 %	Millet japonais : 6 %	Lin : 2 %

Ce mélange sera additionné au quotidien d'un quartier de pomme golden ou de carotte dont l'origine est connue et débarrassée des pesticides. Les restes de fruits et légumes non consommés de fruits ou légumes seront éliminés le jour d'après.

L'eau sera renouvelée tous les jours avec un nettoyage complet de l'abreuvoir extérieur. Le godet d'eau intérieur à la cage de concours est fortement déconseillé.

Image idéale du Standard

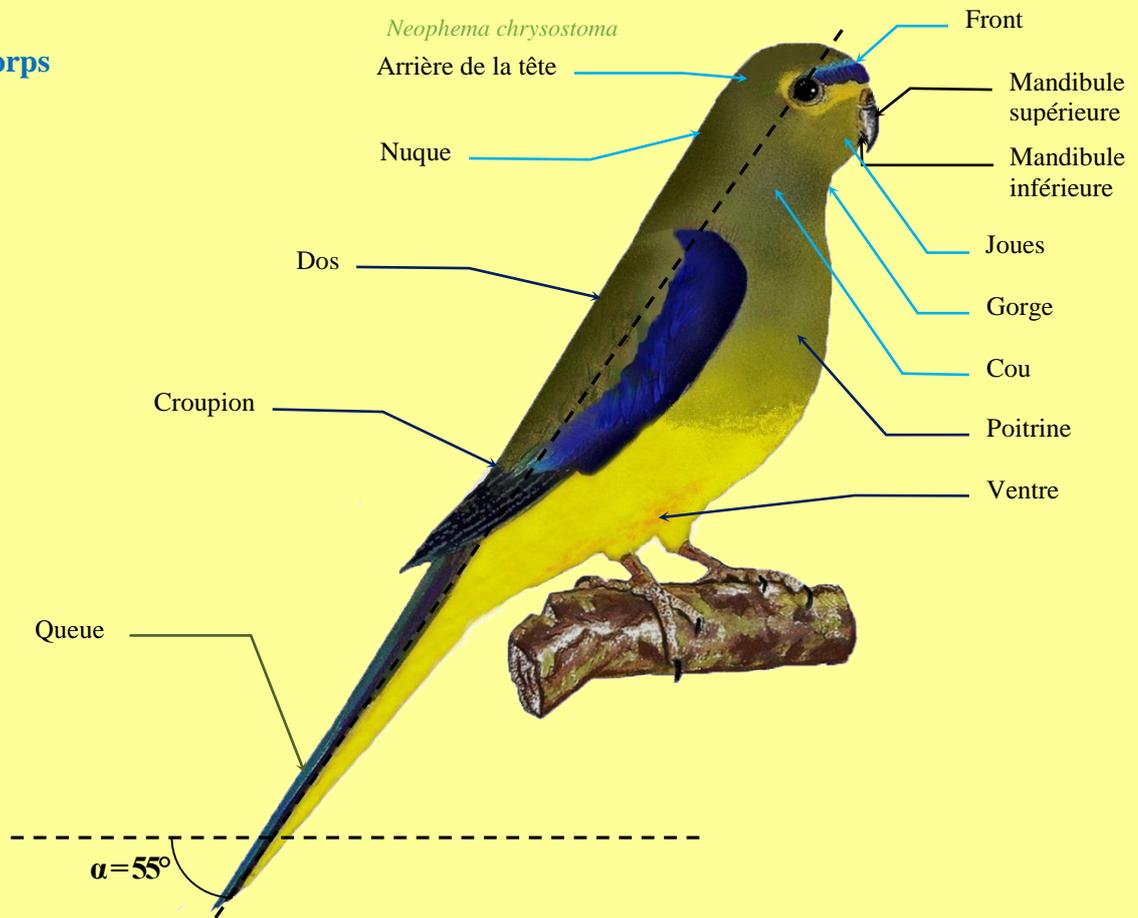
ECHELLE : 1



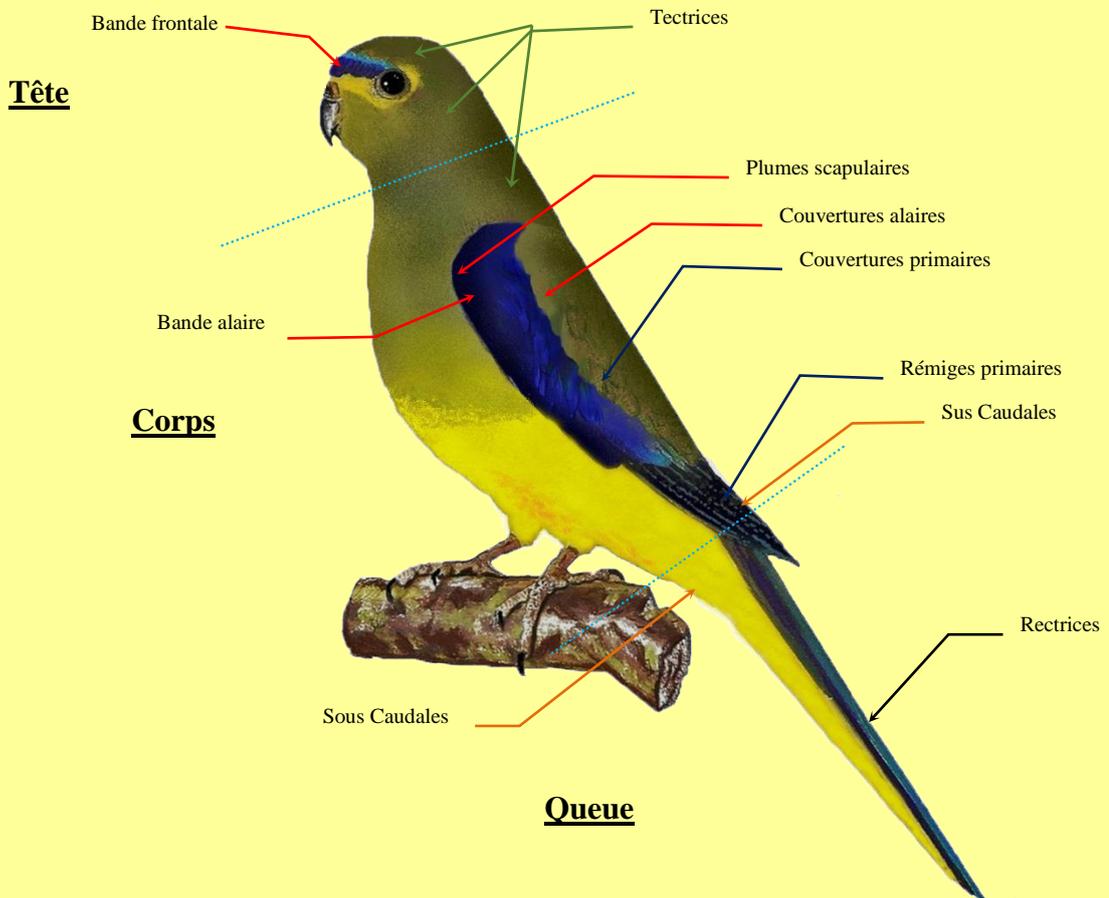


NADE 2015

Parties du Corps



Plumes



Standard de la

Forme et de la Posture

Taille : 22 cms

Sur les critères de forme et de posture, le standard ne fait pas de différence entre les mâles et les femelles.

Maintien

Cette espèce se tient très souvent en fond de cage de concours, notamment les plus jeunes sujets. Il est recommandé à l'éleveur compétiteur d'habituer les oiseaux exposés à la cage de concours pour qu'ils se soient perchés lors du jugement.

Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est mesurée entre le sommet de la tête et l'extrémité de la queue, par une ligne droite virtuelle passant par l'œil.

Tête

Elle doit être légèrement bombée sur le dessus. La nuque doit être pleine. La tête doit être large et ronde.

Le cou est assez fort, ni trop long, ni trop court de façon à éviter un aspect gracile ou trapu.

L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne régulière jusqu'à l'extrémité de la queue.

Type

Le type doit être élégant et harmonieux donnant une impression de puissance sans lourdeur.

La poitrine doit être arrondie et large.

Le ventre doit être plat.

Ailes

Les ailes sont bien portées sur le corps ; leurs extrémités sont séparées par un court espace et doivent dépasser le croupion et se rejoindre sur le dessus de la queue sans se croiser.

Queue

Elle doit être longue, assez large et bifide à son extrémité. Elle ne doit pas être en épi.

Pattes, Doigts et Ongles

Les pattes doivent être d'un aspect lisse. Elles sont légèrement puissantes avec deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière.

Les doigts et les ongles doivent être complets.

Les ongles sont incurvés ne doivent pas être trop longs.

Yeux

Bien vifs, ronds et brillants.

Bec

Propre et de forme crochue, il ne doit pas être trop saillant mais le plus rentré dans les plumes du masque. Il ne doit pas être écaillé.

Maintien

Dans son maintien perché, l'oiseau doit former un angle de 55° par rapport à l'horizontal.

Plumage

L'oiseau doit posséder toutes ses plumes en parfait état. Le plumage doit être brillant et lisse.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours. Un oiseau ne peut pas être choisi pour une récompense s'il n'est pas en condition. Il sera en parfaite santé, le plumage lisse, complet et lumineux. L'œil sera vif. L'oiseau ne présentera aucune déformation ni atrophie du bec ou de l'un de ses membres.

Standard du

Phénotype sauvage mâle

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

- Couleur sauvage
- Type sauvage

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

Le mâle possède des couleurs plus intensives que la femelle ; la tâche abdominale doit être présente.

Charte graphique des couleurs du mâle phénotype sauvage

Bord de l'aile	Bleu marine	R: 3 V: 34 B: 76
	Bleu outremer	R: 27 V: 1 B: 155
	Bleu de cobalt	R: 34 V: 66 B: 124
	Bleu de guède	R: 44 V: 117 B: 255
Dos	Vert olive foncé	R: 85 V: 107 B: 47
Lores Ventre	Jaune chrome	R: 235 V: 255 B: 12

DESCRIPTION DU MALE COULEUR ET DESSIN

Tête

La couleur générale de la tête est vert olive foncé à l'exception d'une bande frontale et des lores. Cette bande frontale s'étend de façon régulière et continue depuis le front jusqu'aux yeux ; sans les dépasser. Elle est constituée de deux couleurs : en partie inférieure, un bleu marine de 3 millimètres de hauteur et, en partie supérieure, un bleu de guède très fin d'à peine 1 millimètre.

Les lores sont jaune chrome vifs. La région péri-oculaire est jaune chrome avec une petite extension sur le dessus arrière de l'œil. Les joues sont vert olive terne avec une toute petite nuance grise bleutée. Les narines sont de couleur brune grisâtre.

Cou

La nuque est vert olive foncé et brillante. La gorge est vert olive foncé un peu plus claire avec des reflets gris bleutés.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert olive foncé et brillante avec des reflets bleutés.

Ailes

Les rémiges primaires sont d'une couleur noire profonde bordées sur leurs vexilles extérieurs d'un bleu marine très foncé. Les grandes couvertures alaires sont d'une couleur bleu outremer foncé brillant avec uniformité.

La courbure de l'aile, allant de l'articulation jusque sur les couvertures primaires, est constituée d'une bande de 2 centimètres de large bleu outremer foncée bordée d'une bande de 4 millimètres bleu de cobalt en partie interne. Ces bandes doivent être le plus régulier possible. Les couvertures alaires intérieures sont vert olive foncé et brillantes avec des reflets bleutés.

Poitrine et Ventre

La poitrine est vert olive terne avec des reflets bleutés. Le ventre est jaune chrome avec des suffusions orange entre les pattes. Les cuisses sont jaune chartreuse.

Croupion

Le croupion est de couleur vert olive foncé et brillante avec des reflets bleutés.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur vert olive foncé et brillantes avec des reflets bleutés.

Sous caudales

Les cuisses et les sous-caudales sont jaune chrome.

Queue

Les rectrices centrales, au rachis noir, sont de couleur bleu verdâtre, fonçant à leurs extrémités. Les autres rectrices, dont le rachis est blanc, sont jaune chartreuse marquées de bleu verdâtre en partie inférieure, la zone jaune augmente progressivement des rectrices latérales vers les rectrices externes.

Bec

Le bec est gris noir et la mandibule inférieure est cachée par les plumes des joues.

Pattes

Les pattes sont gris rose avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont bruns foncés brillants et l'iris est noir.

ANNOTATIONS :



Classe UOF 2015
Neophema chrysostoma
K 04 - 12 - 1
Phénotype sauvage [*]

Standard du

Phénotype sauvage femelle

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

- Couleur sauvage
- Type sauvage

Remarque sur le dimorphisme sexuel :

La femelle possède les mêmes couleurs que le mâle mais dans des nuances plus ternes. Le bandeau frontal bleu est plus fin et la tache abdominale orangée est absente.

Charte graphique des couleurs du mâle phénotype sauvage

Bord de l'aile	Bleu marine	R: 3 V: 34 B: 76
	Bleu outremer	R: 27 V: 1 B: 155
	Bleu de cobalt	R: 34 V: 66 B: 124
	Bleu de guède	R: 44 V: 117 B: 255
Dos	Vert olive foncé	R: 85 V: 107 B: 47
Lores Ventre	Jaune chrome	R: 235 V: 255 B: 12

DESCRIPTION DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN

Tête

La couleur générale de la tête est vert olive foncé moins colorée à l'exception d'une bande frontale et des lores. Cette bande frontale, plus étroite que celle du mâle, s'étend de façon régulière et continue depuis le front jusqu'aux yeux ; sans les dépasser. Elle est constituée de deux couleurs : en partie inférieure, un bleu marine de 2.5 millimètres de hauteur et en partie supérieure un bleu de guède de 0,5 millimètre à peine.

Les lores sont jaune chrome. La région péri-oculaire est jaune chrome avec une très faible extension sur le dessus arrière de l'œil. Les joues sont vert olive terne avec une très légère nuance grise bleutée. Les narines sont de couleur brune grisâtre.

Cou

La nuque est vert olive foncé moins colorée. La gorge est vert olive foncé pâle avec des reflets gris bleutés.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert olive foncé moins coloré avec des reflets bleutés.

Ailes

Les rémiges primaires sont d'une couleur noire profonde bordées sur leurs vexilles extérieurs de bleu marine terne. Les grandes couvertures alaires sont d'une couleur bleu outremer foncé terne.

La courbure de l'aile, allant de l'articulation jusque sur les couvertures primaires, est constituée d'une bande de 1,80 centimètre de large bleu outremer foncée terne bordée d'une bande de 4 millimètres bleu de cobalt terne en partie interne. Ces bandes doivent être le plus régulier possible. Les couvertures alaires intérieures sont vert olive foncé terne avec des reflets bleutés.

Poitrine et Ventre

La poitrine est vert olive foncé pâle avec des reflets bleutés. Le ventre et les cuisses sont jaune chrome pâle.

Croupion

Le croupion est de couleur vert olive foncé moins colorée avec des reflets bleutés.

Sus caudales

Les sus-caudales sont de couleur vert olive foncé pâles avec des reflets bleutés.

Sous caudales

Les cuisses et les sous-caudales sont jaune chrome pâle.

Queue

Les rectrices centrales, au rachis noir, sont de couleur bleu verdâtre, fonçant à leurs extrémités. Les autres rectrices dont le rachis est blanc sont jaune chrome pâle marquées de bleu verdâtre en partie inférieure, la zone jaune augmente progressivement des rectrices latérales vers les rectrices externes.

Bec

Le bec est gris noir et la mandibule inférieure est cachée par les plumes des joues.

Pattes

Les pattes sont gris rose avec des ongles noirs.

Yeux

Les yeux sont bruns foncés brillants et l'iris est noir.

ANNOTATIONS :



Classe UOF 2015
Neophema chrysostoma
K 04 - 12 - 2
Phénotype sauvage [*]

Principaux défauts

Ci-dessous, les principaux défauts rencontrés dans les concours chez les Perruches à bouche d'or. Ceux-ci sont catégorisés selon les critères de la feuille de jugement officielle.

1. Taille.
 - a. la taille de 22 centimètres n'est pas atteinte.
2. Type.
 - a. le type n'est pas assez puissant : la poitrine n'est pas assez large et/ou arrondie,
 - b. le corps manque de structure et/ou d'élégance,
 - c. le cou paraît étranglé,
 - d. il existe une cassure importante au niveau de la nuque, ou un croupion proéminent provoquant une queue tombante,
 - e. des ailes pendantes,
 - f. le volume de la tête est insuffisant, non proportionnel au corps de l'oiseau,
 - g. le ventre est trop plat ou trop prononcé.
3. Couleur. Beaucoup de couleurs manquent :
 - a. d'uniformité : variation de la couleur de plumes sur le dos et les ailes principalement. Cette variation se retrouve soit sur la même plume ou sur des plumes adjacentes. Effet de marbrage.
 - b. de contraste. Le contraste exprime des variations de brillance : allant ainsi d'une couleur fade à une couleur brillante. Beaucoup de défaut de contraste sont perceptibles sur des sujets aux couleurs fades.
 - c. de lumière. La lumière exprime des variations de luminosité : allant ainsi d'une couleur claire à une couleur sombre. Beaucoup de défaut de luminosité sont perceptibles par des sujets aux couleurs grises ou "sales".
 - d. de saturation. La saturation exprime des variations d'intensité de la couleur. Ce défaut s'exprime essentiellement par une présence de couleur anormalement pastel.
 - e. d'uniformité, contraste, lumière, saturation. Très souvent, il y a un manquement cumulé de deux ou trois de ces éléments entrant dans la composition d'une bonne couleur.
4. Dessin.
 - a. Une bande frontale bleue au dessin insuffisant sur le front et les sourcils.
 - b. Une articulation de l'aile avec un dessin bleu trop étroit.
 - c. Des rejets de psittacine sur les lisérés de plumes alaires
5. Maintien.
 - a. l'oiseau ne se tient pas perché ou est très agité.
 - b. la cage de concours n'est pas adaptée : taille, perchoir...
 - c. l'oiseau ne prend pas l'angle voulu par le standard.
6. Pattes, doigts, ongles.
 - a. perte d'une partie ou de la totalité d'un ongle ou de plusieurs ongles.
 - b. ongles trop longs.
 - c. perte d'une partie ou de la totalité d'un doigt ou de plusieurs doigts.
 - d. déformation d'un doigt ou d'une patte.
 - e. estropie d'une patte.
 - f. serrage des doigts et ongles autour du perchoir.
7. Plumage
 - a. mue.
 - b. trous de plumage.
 - c. plumes cassées ou déformées.
 - d. plumage relâché.
8. Condition
 - a. un sujet blessé.
 - b. un sujet malade.
 - c. un sujet au plumage souillé.

Sanctions de quelques défauts

- ✓ Contrairement à une idée largement répandue chez les éleveurs, une mutation (nouvelle ou difficile) non conforme au standard ne donne pas droit à des assouplissements dans le jugement.
- ✓ Le jugement classera un jeune sujet qui n'aura pas fait totalement sa première mue juvénile en "Non pointé".
- ✓ Le jugement ne dépassera pas 89 points pour les sujets exposés qui n'auront pas totalement terminé leurs mues pour revêtir leurs plumages adultes.
- ✓ Un oiseau avec un ongle manquant ou abîmé ne peut pas dépasser 89 points en jugement ; avec deux ongles en moins ou abîmés, 87 points ; il sera "Non Pointé" pour un nombre d'ongles manquants ou abîmés supérieur ou égal à trois.
- ✓ Un doigt absent ne dépassera pas 88 points en jugement ; deux doigts absents ou plus et le sujet sera "Non Pointé".
- ✓ Un sujet avec les plumes de queue ou de l'aile absentes sera "Non pointé".
- ✓ Un sujet sera "Non Pointé" si son phénotype ne permet pas d'identifier de façon formelle la mutation (ou la combinaison de mutations).

Feuille de Jugement

Le but poursuivi des concours est de pérenniser l'élevage des oiseaux et surtout leurs qualités physiques, vitales et esthétiques. La notion de concours et de beauté est donc une valeur essentielle que tout exposant doit intégrer dans sa démarche participative aux compétitions, fussent-elles locales, régionales, nationales ou internationales.

Le concours est une action qui consiste à se mesurer aux autres avec une règle définie par les organisateurs. La beauté est l'expression de la qualité, décrite par les standards. Bien que soumise à une appréciation subjective car humaine, elle s'inscrit dans une démarche constante de persévérance et de progression afin de reproduire de beaux sujets en captivité.

La Feuille de jugement joue ce rôle de la façon suivante :

<u>Points perdants</u>	1	Taille		<u>Points gagnants</u>	5	Maintien
	2	Type			6	Pattes Doigts Ongles
	3	Couleur			7	Plumage
	4	Dessin			8	Condition

Les critères de jugement N° 1 à 4 sont des points perdants, c'est-à-dire que le sujet sera évalué selon des critères liés à son patrimoine génétique. Les résultats à ce niveau sont étroitement liés aux connaissances de l'éleveur dans le choix sélectif de ses reproducteurs : qualité et défaut des géniteurs, loi des transmissions héréditaires...

Les critères de jugement N°5 à 8 sont des points gagnants, c'est-à-dire que l'éleveur a une action directe sur l'évaluation de son oiseau en concours. Il peut gagner quelques points en préparant avec sérieux et rigueur son sujet d'exposition au concours. Ce travail de valorisation conduit souvent à faire la différence parmi les oiseaux à titrer.

Les points perdants représentent 80 % de l'évaluation selon le standard ; les points gagnants 20 %.

NB : la Feuille de jugement n'a pas vocation à remplacer le "Standard", le document de référence où sont décrits tous les critères d'un oiseau virtuel de qualité. Ce document reste l'outil essentiel pour tous les éleveurs qui orientent leurs élevages dans un axe permanent de progression. Il peut être complété par des animations pédagogiques des juges psittacidés qui ne manqueront pas d'enseigner les points forts à atteindre et les points faibles à gommer.

La Feuille de jugement se résume à mentionner quelques atouts ou fautes d'un sujet et de le valoriser. Pour schématiser, nous pourrions résumer que : le standard : ce sont les cours ; le juge : le conseiller ; le concours : l'examen ; la feuille de jugement : la correction de la copie.

NB : Afin d'avoir une bonne vision sur la valeur d'un oiseau, les juges recommandent que celui-ci participe au moins à 2 ou 3 concours différents - espacés de quelques semaines - avec un jury composé de juges ayant les mêmes règles de fonctionnement.

Commentaires pédagogiques

Dans les pages suivantes, le lecteur trouvera les commentaires pédagogiques de photos de Perruches à bouche d'or exposées en concours.

Le but de ces commentaires est d'illustrer par des exemples concrets les propos repris dans ce standard. Ceci étant, il convient d'ajouter quelques réserves car il s'agit de photos ; donc d'images prises en une fraction de seconde sous un angle déterminé et une position figée du sujet.

Ainsi, certains commentaires pourraient être très différents selon comment l'oiseau se tient, comment le lecteur visualise les couleurs : support écran, support papier ordinaire, glacé ou photo. De même, le sujet photographié n'est vu que d'un seul côté.

Toutes ces considérations gardées, il ne serait pas illogique que le sujet commenté voit les observations différentes de celles reçues en jugement.

Néanmoins, par transparence, le résultat est communiqué. Le but étant avant tout de reprendre la photo et de marquer l'esprit du standard de critiques positives et négatives dans un but de former l'œil de l'éleveur en quête de qualité.



Identification

Perruche à bouche d'or
Sexe : Mâle
Phénotype sauvage
Couleur : Adulte

Evènement

National Les Herbiers- 2014

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : 1/2 face

CRITIQUES DU SUJET

Régulièrement, le plumage est trop relâché chez cette espèce et les couvertures alaires masquent souvent la bande alaire bleue. Chez cet oiseau, elles se tiennent remarquablement. La taille et le type sont dans la moyenne supérieure. Par contre, couleur et dessin sont d'un très bon niveau. Reste quelques imperfections pour être top mais ne faisons pas la fine bouche.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Très bonne taille	1. Peut-être encore un peu amélioré.
Type	1. Type très correct. 2. Bon port des ailes.	1. Manque un peu de puissance au niveau de la poitrine.
Couleur	1. Excellent couleur pour les nuances de couleur bleu de l'aile.	1. Les 2 nuances bleues de la bande frontale devraient être plus marquées. 2. Narines non mélanisées.
Dessin	1. Très bon dessin de la bordure alaire bleue. 2. Le jaune chartreuse de la bande frontale est très bien dessiné.	1. Incrustation jaune sur la poitrine
Maintien	1. Très bon maintien.	
Pattes	1. Pas de remarques particulières	1. Attention à la longueur des ongles.
Plumage	1. Très bon plumage. 2. Bonne tenue des plumes alaires.	
Condition	1. Œil vif. 2. En condition de concours. 3. Très bien préparé.	



Identification

Perruche à bouche d'or
Sexe : Femelle
Phénotype sauvage
Couleur : Adulte

Evènement

National Gravelines - 2013

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : 1/2 face

CRITIQUES DU SUJET

Chez cette femelle, nous avons un exemple de plumage légèrement relâché avec des traves de mue. La bande alaire ne se prolonge pas le long du bord de l'aile et le dessin frontal n'est pas assez marqué. La silhouette de l'oiseau n'est pas équilibrée avec une longueur de corps supérieur à celle de la queue. Par contre, nous sommes en présence d'un oiseau à la couleur remarquable, notamment le vert olive foncé terne et la couleur bleue des ailes.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Taille moyenne.	1. A travailler encore.
Type	1. Type moyen 1. Bonne rondeur de poitrine	1. Profil déséquilibré. 2. Ailes tombantes.
Couleur	1. Très bonne couleur du corps et de la bande alaire.	1. Les 2 nuances bleues de la bande frontale devraient être plus marquées.
Dessin	1. Très bonne largeur de la bande alaire (bien qu'elle soit en partie masquée).	1. Dessin de la bande alaire bleue interrompu.
Maintien	1. Angle de maintien satisfaisant.	1. Trop assise sur le perchoir.
Pattes	1. Pas de remarques particulières.	
Plumage	1. Plumage complet.	1. Le plumage n'est pas assez serré. 2. Traces résiduelles de mue.
Condition	1. Œil vif. 2. En condition de concours.	1. Manque un peu de préparation.

Références

Le présent document a repris les nomenclatures scientifiques suivantes :

Nom français des espèces	Les appellations françaises des espèces sont celles définies par le C.I.N.F.O. : Commission Internationale des Noms Français des Oiseaux – (24/11/2010)
Nom scientifique des espèces	Les appellations scientifiques sont celles définies par l'I.O.C. Word Bird List : International Ornithological Committee – Version 6.1 (2016).
Ecriture scientifique des espèces	Les appellations des espèces et des sous-espèces sont écrites selon les règles de l'I.C.Z.N. : International Commission of Zoological Nomenclature.
TSN Taxonomique Serial Number	Chaque espèce est identifiée selon le code unique et international I.T.I.S. Système d'Information Taxonomique Intégré
Généétique	<p>A Pour les hérédités, elles sont définies de façon scientifique par deux critères :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Dominante, co-dominante, semi-dominante ou récessive2. Autosomique (anciennement libre) ou gonosomique (anciennement liée au sexe) <p>B Selon les différentes transmissions héréditaires : autosomique dominante, autosomique récessive, gonosomique dominante, gonosomique récessive, il est précisé si les allèles du gène d'un même locus sont identiques ou différents.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Homozygotie. Les 2 allèles du même gène sont identiques. Il peut s'agir de 2 allèles sauvages ou de 2 allèles mutés.2. Hétérozygotie. Les 2 allèles du même gène sont différents. Il peut s'agir d'un allèle sauvage et d'un allèle muté.3. Hémizygotie. Une femelle ne peut pas être homozygote pour une mutation à hérédité gonosomique dominante ou gonosomique récessive. Il n'existe pas de forme allélique du gène sauvage ou muté sur le chromosome sexuel W.
Appellation des mutations	Il existe souvent plusieurs appellations vernaculaires pour une même mutation. Le standard renvoie pour celles-ci les différents noms connus. Cependant, certaines mutations étudiées par le C.E.M.P. Cercle d'Etudes des Mutations des Psittacidés donnent lieu à des recommandations qui peuvent être retenues dans le standard par les juges psittacidés de l'U.O.F.
Référentiel description des couleurs	Pour décrire les couleurs des plumes des oiseaux en phénotype sauvage et en phénotype muté, les standards ont recours au référentiel des couleurs Wikipédia que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_couleurs